



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

astronomie

Question écrite n° 34925

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'éventualité de l'arrêt du programme du satellite Corot et ses conséquences désastreuses en termes de découvertes scientifiques, notamment dans la recherche de planètes extrasolaires semblables à la nôtre. Il souhaite connaître la nature des dispositions qu'il entend prendre afin que ce programme, qui a reçu le soutien de la grande majorité de la communauté internationale des astronomes et des astrophysiciens, puisse arriver à son terme.

Texte de la réponse

Le projet de construction du satellite Corot fait partie du programme de minisatellites sur la plate-forme Proteus. Ce projet figure parmi les priorités scientifiques de la recherche française en astrophysique. Mais, dans le cadre de la politique de maîtrise des crédits destinés aux très grands équipements, le conseil scientifique du centre national d'études spatiales (CNES) a décidé de ramener le coût de sa participation à cette opération de 350 MF à 300 MF et d'explorer toutes les voies possibles de coopération internationale afin d'atteindre cet objectif. Cette contrainte est un préalable au réexamen du projet Corot, dans le cadre des choix pour les prochaines missions de minisatellites.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34925

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5452

Réponse publiée le : 6 décembre 1999, page 6997